



Communiqué de presse . 17.05.2018

Le groupe Alliance de Gauche au Grand Conseil valaisan refuse la Loi sur l'encouragement des remontées mécaniques

Le groupe Alliance de Gauche au Grand Conseil valaisan refusait ce matin la Loi sur l'encouragement des remontées mécaniques.

L'AdG considère qu'il est illusoire de créer un fonds sans en prévoir réellement l'alimentation ou le fonctionnement. Il n'est pas raisonnable de proposer la création d'un fonds sans planifier le mécanisme de fonctionnement.

L'AdG s'est battue durant tout le processus de élaboration de cette loi contre les aides à fonds perdu, appelées désormais subventions. Ce changement de désignation et même la restriction proposée par la commission ne va pas changer notre vision, d'autant plus que les liaisons plaine-montagne devraient plutôt être gérées par la loi sur les transports.

Il va sans dire que le bras de fer entrepris par les remontées mécaniques de Montana ne va pas atténuer notre perception. Comment peut-on imaginer donner de l'argent à des remontées mécaniques qui n'en font qu'à leur tête et aux dépens de l'image du Valais.

En abaissant la marge EBIDTA pour obtenir des aides sous forme de prêt, la commission de 2^e lecture va même contre le concept prévu par les remontées mécaniques elles-mêmes. Cette adaptation est révélatrice d'un manque de vision stratégique pour un tourisme innovant.

A l'instar de la commission l'AdG tient à souligner qu'actuellement les remontées mécaniques peuvent déjà bénéficier de différentes aides de la part de l'Etat, que ce soit sous forme de prêt ou sous forme de cautionnement, nous considérons qu'il n'est pas nécessaire d'aller plus loin, au risque de créer un déséquilibre avec d'autres secteurs d'activité connaissant également des difficultés. Il serait au contraire préférable de favoriser les accès à ces aides.

On reproche à l'AdG de ne pas soutenir le personnel des remontées mécaniques. Le plénum a rejeté massivement notre amendement d'appliquer les conventions collectives et contrat-type sans dérogation possible. Il est clair que la droite du Parlement n'a que faire des employés des remontées mécaniques, dont les salaires comptent déjà parmi les plus bas.

Finalement, tout comme la commission l'a fait initialement, l'AdG refuse d'entrer en matière et refuse également, suite à la 2^e lecture, cette loi qui, d'une part, ne se focalise que sur un des acteurs du tourisme et, d'autre part, risque d'ouvrir une boîte de pandore dans laquelle voudront aussi puiser les autres acteurs du tourisme.

Contacts :

- Emmanuel Amoos, chef du Groupe AdG/LA

078 607 72 32